



Mise à jour

Nous vous suggérons de consulter attentivement cette lettre d'information relative à la mise à jour d'automne/hiver 2018.

Elle détaille les nouveautés qui sont incluses et vous fournit le mode d'emploi.

Les mises à jour proposent toujours des nouveautés, mais également des modifications dans les modes de calcul ou autres améliorations.

Les législations évoluent et nos logiciels prennent bien évidemment en compte leurs exigences.

C'est pourquoi nous nous permettons d'insister sur le fait qu'il **faut absolument installer les MAJ dès réception.**

Il nous serait difficile d'accepter des demandes de réclamation sur des calculs jugés erronés, qui proviendraient d'une mise à jour inappropriée, alors que celle proposée modifie le calcul mais n'a pas été installée en temps voulu.

Notre ligne SAV est particulièrement surchargée d'appels lors des boucllements de fin d'année et reports d'exercice, alors pensez à consulter notre **FAQ** qui pourrait répondre à vos interrogations.

SOMMAIRE

- Statistiques
- Fichiers centraux d'impôts à la source
- LPP 2019
- Fichiers centraux de références
- Changer un nom d'utilisateur
- Gestion des profils d'assurances
- Contrôle pièce comptable
- Création de groupes
- Traitements de groupes
- FAQ pour gagner du temps

STATISTIQUES

2018 est une année de déclaration pour l'Enquête Suisse sur la structure des salaires (le grand questionnaire rose que vous recevez tous les deux ans...).

Nous vous rappelons que vous disposez de tout ce qu'il faut avec le programme pour pouvoir l'envoyer d'un simple clic.

L'idéal est de ne pas attendre le mois de décembre pour contrôler que toutes les données nécessaires aient été bien enregistrées avant l'envoi.

De plus, les données contenues à l'onglet « statistiques » de la gestion des employées sont aussi récupérées pour l'édition des attestations-chômage.

L'Office Fédéral de la Statistique tient à obtenir les données les plus précises possibles. C'est ce qui leur permet d'avoir une image de la structure des salaires région par région.

Rendez-vous dans la FAQ : <http://www.git.ch/faq/>, Office Fédéral de la Statistique pour les modes d'emploi.

Comment utiliser des fichiers centraux d'impôts à la source

Si on gère plusieurs sociétés salaires, il peut être intéressant d'utiliser des fichiers centraux d'impôts à la source.

Le principe est que l'on charge les tables d'impôts à la source depuis une société, qui met à jour les fichiers centraux. Les autres sociétés pointent dessus. Cela évite de devoir charger les tables dans toutes les sociétés.

Pour cela, il faut créer un répertoire dédié et paramétrer les sociétés afin qu'elles puissent pointer dessus (paramètres de la société - onglet Chemins et classes d'import-export) :

IMPOS18 - Paramètres de la société

Nom société: Impôts à la source 2018

Adresse: Rue Le Royer 24

Code postal: 1227 Ville: Acacias

Canton: Genève Pays: Suisse

Numéro de registre du commerce: CH-100.6.788.128-6 Numéro REE: 12345677

Numéro d'identification d'entreprise: CHE-999.999.996

Onglets: Âges / Temps de travail | Vacances | 13ème | Analytique | Paiements | M-Files | Chemins et classes d'import-export

Chemin: Tables d'impôts à la source: C:\GIT\WinEURSalaires\Data\CF_IS

Indiquer le même chemin dans les sociétés qui utiliseront cette même source de données. Chaque année, il faudra charger une fois la table d'impôts à la source des cantons souhaités dans une des sociétés pour que le tout soit à jour.

LPP 2019

Les chiffres de la LPP évoluent en 2019 selon décision de la Confédération du 21.09.2018 :

Montants-limites dans la prévoyance professionnelle

Montants-limites de la prévoyance professionnelle obligatoire

- salaire minimal annuel :	21'330 fr.
- salaire coordonné minimal annuel :	3'555 fr.
- déduction de coordination (montant annuel) :	24'885 fr.
- limite supérieure du salaire annuel :	85'320 fr.

Pour ceux qui utilisent ces notions dans le paramétrage de leurs rubriques de LPP, les nouveaux chiffres à indiquer seront, dans le cas du minimum fédéral :

DEMO19 - Rubriques salaires

Rubriques

- 5301 Assurance maladie (IIM) 2
- 5302 Assurance maladie (IM) 3
- 5400 Caisse de pension (LPP)
- 5402 Caisse de pension (LPP) 2
- 5404 Caisse de pension (LPP) 3
- 5406 LPP après âge légal
- 5500 Contribution professionnelle
- 5550 CPS
- 5560 Fond cantonal de formation p
- 5700 Impôts à la source
- 6000 Extourne avantages

Globaux | Eléments de calcul | Appliqué à | Soumis à | Statistiques / Certificat

Plafonds / planchers

Plafond: 7'110.00

Déduction de coord.: 2'073.75

Salaire coord.min.: 296.25 | Salaire coord.max.: 5'036.25

Montant de salaire seuil: 1'777.50

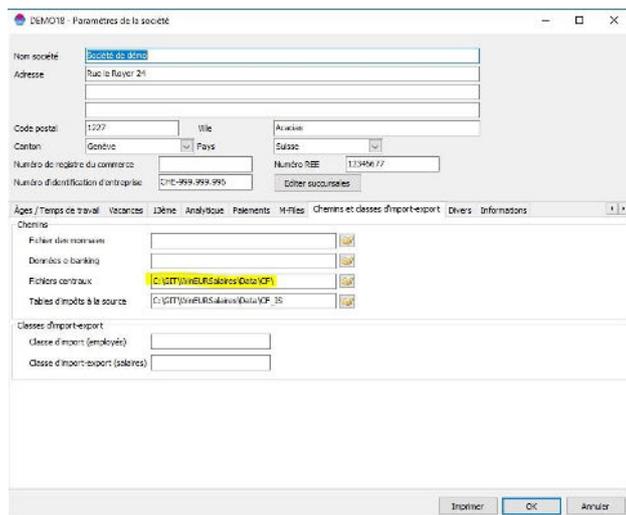
Forcer les montants à 0 si le minimum n'est pas atteint

Tenir compte du taux d'occupation dans le calcul de la déduction de coordination

Comment utiliser des fichiers centraux de références

Si on gère plusieurs sociétés salaires,, il peut être intéressant d'avoir des fichiers centraux de référence si elles sont toutes de même type.

Le principe est que l'on alimente les références depuis une société qui met à jour les fichiers centraux et que les autres pointent dessus. Cela évite de devoir recréer les mêmes références dans toutes les sociétés. Pour cela, il faut créer un répertoire dédié et paramétrer les sociétés afin qu'elles pointent dessus (paramètres de la société - onglet Chemins et classes d'import-export) :



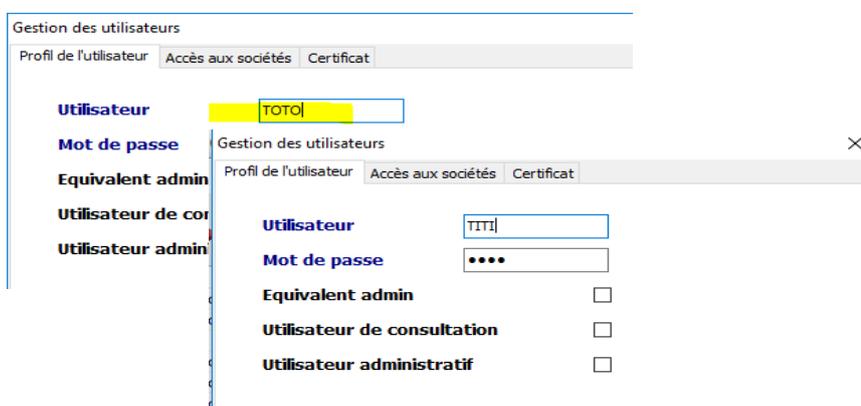
Indiquer le même chemin dans les sociétés qui utiliseront cette même source de données.

Attention toutefois aux banques des employeurs :

Si on utilise ce système, penser à créer tout de même la banque employeur dans chaque société afin de ne pas utiliser la mauvaise banque pour le paiement.

Changement d'un nom d'utilisateur

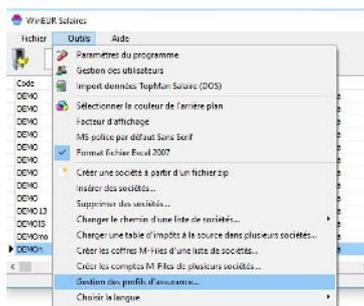
Il est dorénavant possible de modifier par l'utilisateur ADMIN un nom d'utilisateur en gardant les paramètres précédents.



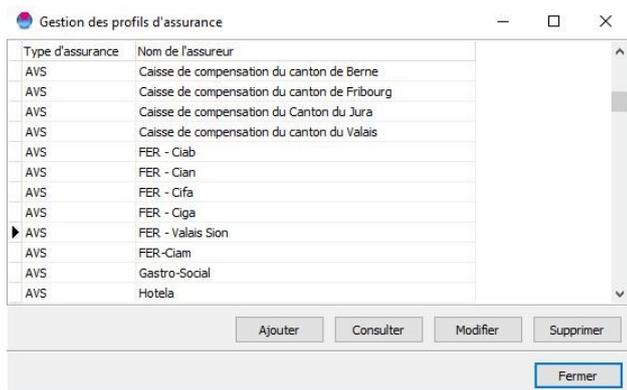
Gestion des profils d'assurances

Afin de ne pas avoir à renseigner tous les champs lors de la création des références assurances dans les sociétés, il est plus pratique d'utiliser les profils d'assurances.
Une liste par défaut est déjà implémentée dans le programme mais il est possible d'en ajouter autant que l'on souhaite.

Aller à Outils - Gestion des profils d'assurances :

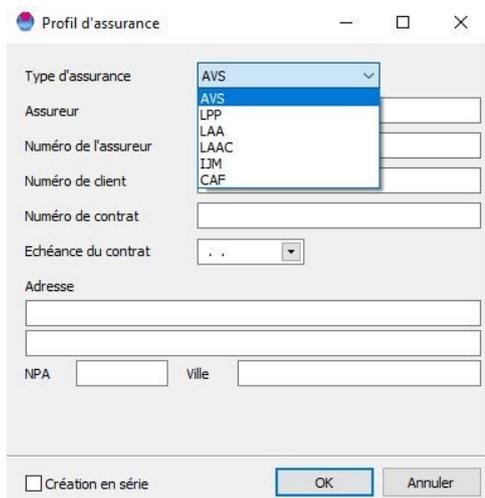


La fenêtre s'ouvre sur une liste standard du programme :



Pour corriger une donnée, cliquer sur le bouton « Modifier ».

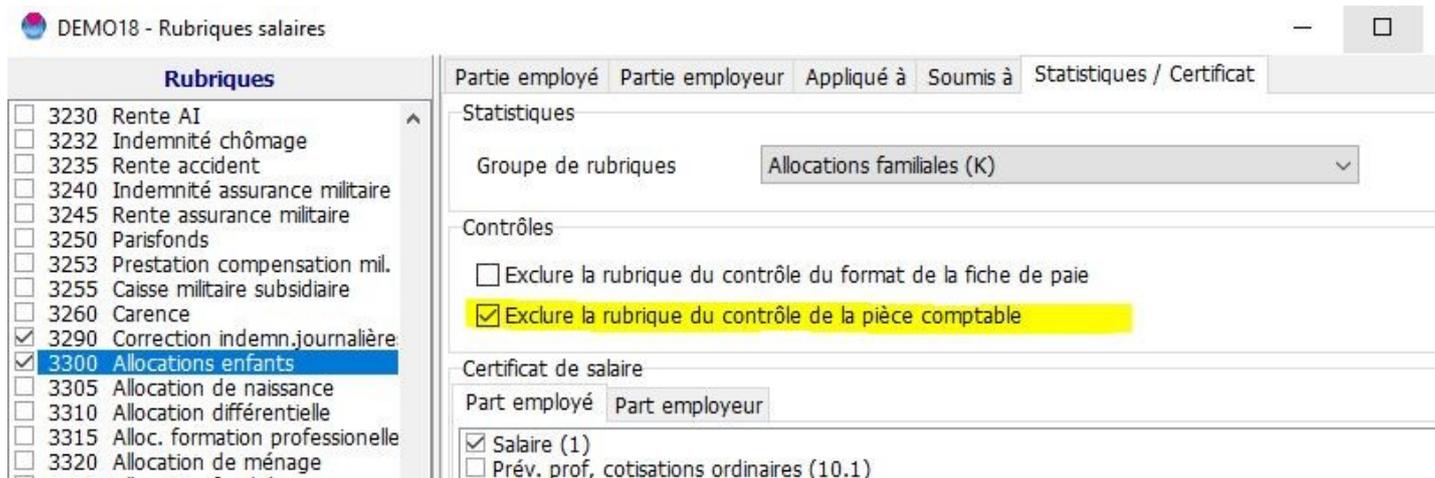
Pour ajouter de nouvelles références, cliquer sur le bouton « Ajouter » pour compléter entièrement la fiche de l'assurance :



Contrôle pièce comptable

Si des rubriques ne doivent pas être prises en compte dans la pièce comptable, il est judicieux de demander au programme de les ignorer afin de ne pas générer systématiquement des warnings lors de l'édition.

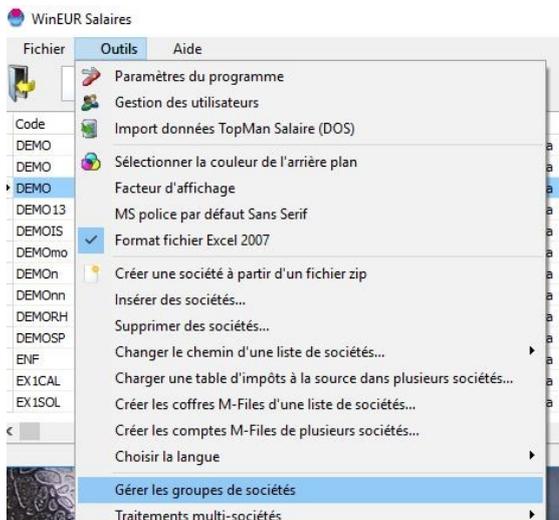
Il suffit de cocher la case « Exclure la rubrique du contrôle de la pièce comptable » à l'onglet statistique de la rubrique concernée.



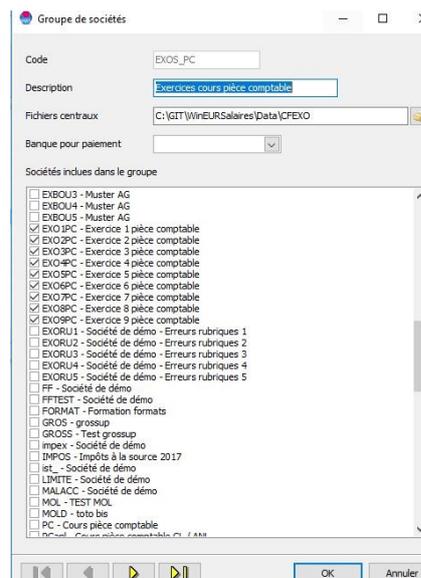
Création de groupes

Si on traite des sociétés salaires similaires ou appartenant à un même groupe, il peut être intéressant de créer des groupes de sociétés. Elles se partageront les mêmes fichiers centraux, ce qui évitera de créer des références à double et permettra des traitements de groupes.

Aller à :

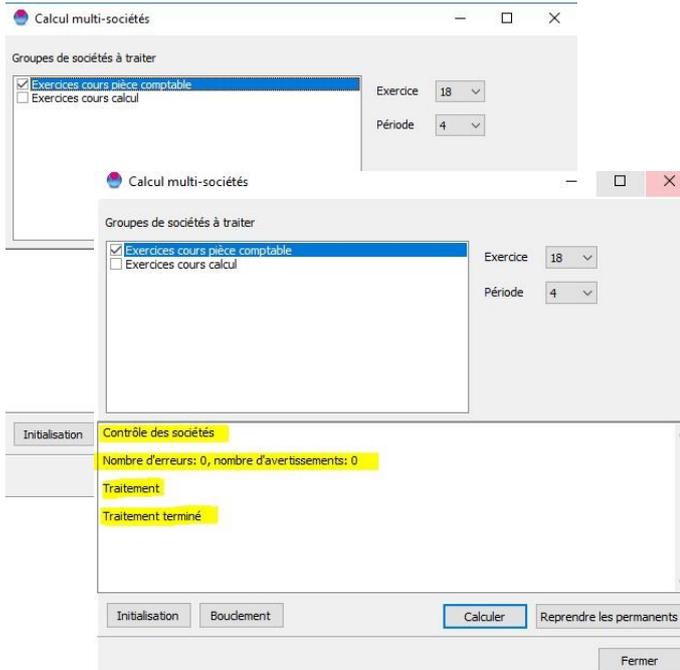
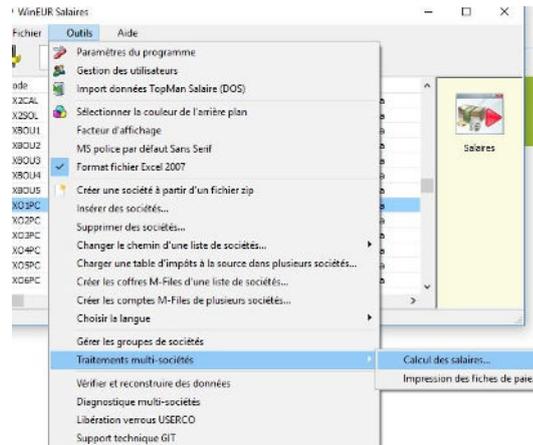


Donner un code au groupe, une description, cocher les sociétés y appartenant :



Traitements de groupes

Pour effectuer des traitements sur les groupes de sociétés créés, aller à :

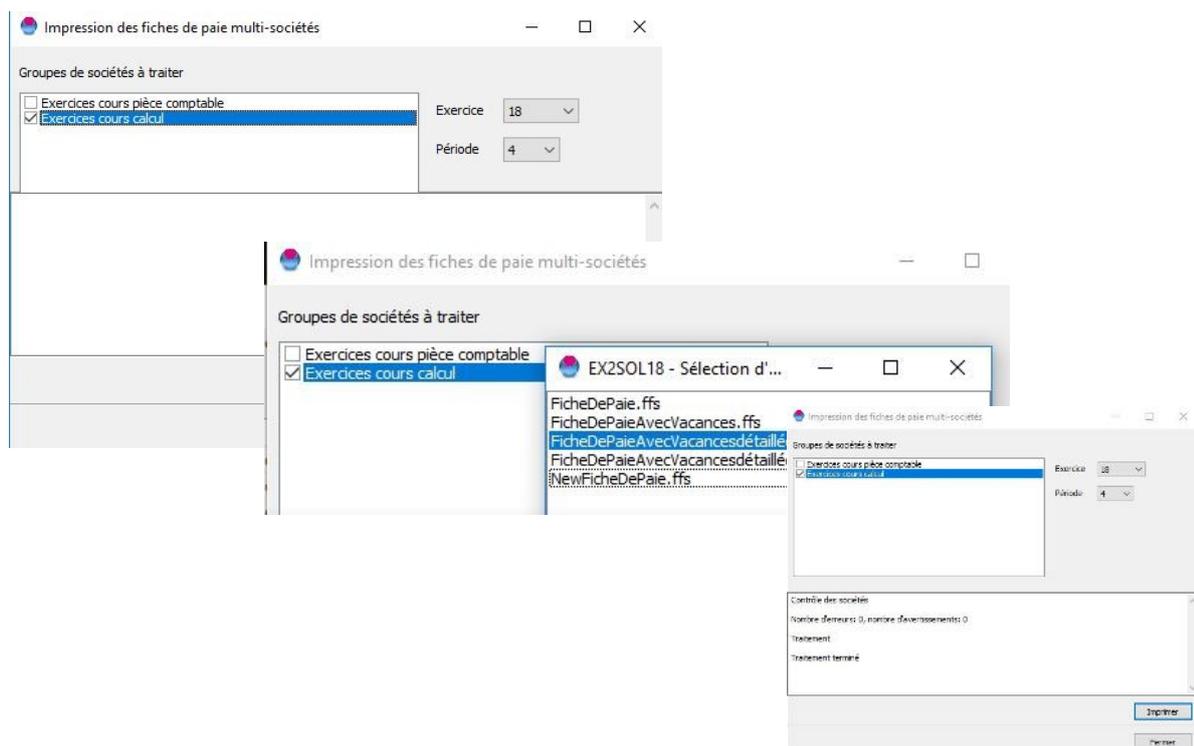


Pour le calcul, choisir le ou les groupe(s) à traiter ainsi que le mois concerné.

Les boutons à choix sont les mêmes que le calcul normal : initialisation, calcul et bouclément.

Une fois le traitement terminé, un log s'affiche.

En ce qui concerne les impressions, choisir le groupe, la période, puis le format. Un log s'affichera à la fin du traitement :



FAQ

En fin d'année, comme d'habitude, les appels seront nombreux à notre standard. Nous faisons tout notre possible afin de pouvoir vous répondre dans les plus brefs délais, Nous vous demandons votre compréhension si l'attente vous semble trop longue. Pour patienter, vous pouvez consulter notre **FAQ** puisqu'il y a **plus de 300 articles dans la FAQ** salaires du site GIT et qu'une solution à votre problème s'y trouve certainement.

Pour ne pas avoir à naviguer dans le menu, nous vous rappelons qu'il suffit de taper un mot-clé dans la case adéquate pour trouver directement l'information souhaitée :



Nous constatons avec satisfaction que certains articles **affichent plus de 3000 lectures**.

Si vous pensez qu'un sujet manque, vous pouvez toujours nous envoyer un mail à faq@git.ch.



La direction et les collaborateurs de GIT vous remercient de la confiance que vous leur avez témoignée durant l'année 2018.

Ils vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2019



Merci à ceux qui sont venus nous rendre visite sur notre stand du Salon des RH à Palexpo les 3 & 4 octobre 2018 !

